

Décision n° 2019 - 258

La directrice générale,

- Vu le code de l'environnement et notamment son article R.213-43 ;
- Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 nommant Madame Patricia BLANC, directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie ;
- Vu la décision n° 2017-272 donnant délégation de signature à Madame Amélie Renaud, Directrice du programme et des interventions ;

Décide

Article 1

Le III de l'article 2 est remplacé par :
III – Désignation des intérimaires

NOMS	FONCTIONS
Régis TEHET	Chef de service industrie, micropolluants, pluvial et assainissement
Agnès Carlier	Chef de service de la gestion des ressources en eau et agriculture
Luc Pereira-Ramos	Délégué aux programmes et aux instances de bassin

Article 2

La décision de délégation de signature ainsi modifiée sera publiée sur intranet et internet.

Nanterre, le

02 SEP. 2019

La directrice générale



Patricia BLANC

